

Inventaire aérien de l'orignal
sur le territoire du Ministère
de la Défense nationale,
Terrebonne, hiver 2008



Direction de l'aménagement de la faune de Laval–Lanaudière–Laurentides

**INVENTAIRE AÉRIEN DE L'ORIGNAL SUR LE TERRITOIRE DU
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE, TERREBONNE
HIVER 2008**

par

Chantal Côté

et

Monique Boulet

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

pour

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Repentigny, avril 2008

Référence à citer :

CÔTÉ, C et M. BOULET. 2008. Inventaire aérien de l'orignal sur le territoire du Ministère de la Défense nationale, Terrebonne, hiver 2008. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'aménagement de la faune de Laval-Lanaudière-Laurentides. 12 p.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	vi
1. INTRODUCTION	1
2. SECTEUR À L'ÉTUDE	2
3. MÉTHODOLOGIE ET CONDITIONS D'INVENTAIRE	4
4. RÉSULTATS	6
5. DISCUSSION	8
6. CONCLUSION	10
REMERCIEMENTS	11
RÉFÉRENCES	12

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Localisation de l'aire d'étude.	3
Figure 2. Localisation des lignes de vol.....	5
Figure 3. Utilisation du territoire par l'orignal, 12 février 2008.....	7

1. INTRODUCTION

Bien que l'orignal soit considéré comme un animal nécessitant de grands espaces boisés, on peut en retrouver quelques groupes dans les massifs forestiers résiduels en milieu agricole et périurbain. C'est le cas, notamment, dans les tourbières de Lanoraie, dans la région de Lanaudière ou dans les Bois de Verchères en Montérégie. Compte tenu des faibles densités présentes dans la zone de chasse 8, qui couvre la plaine du Saint-Laurent autour de la communauté urbaine de Montréal, aucun inventaire destiné à la gestion de ce gibier n'est prévu à la programmation des inventaires aériens du Ministère.

Dans la partie méridionale de la région de Lanaudière, dans la plaine du Saint-Laurent, le groupe d'orignaux le mieux connu est celui qui occupe les tourbières de Lanoraie (inventaire MRNF, 1999). Outre ce groupe, plusieurs prélèvements par la chasse ou observations d'orignaux ont été relevés au cours des dernières années à Mascouche, dans l'Archipel du lac Saint-Pierre et à Terrebonne, dans l'ancien champ de tir Saint-Maurice, propriété du Ministère de la Défense nationale (MDN). Ce dernier territoire a fait l'objet de quelques inventaires qui ont confirmé la présence d'un petit groupe d'orignaux. En 2002, Enviram note que cette espèce est présente dans le secteur est (Enviram 2003). En 2004, lors d'une visite hivernale, Foramec y a également noté la présence de pistes (Foramec 2005). Lors d'une visite de terrain au mois de mai 2007, le MRNF a vu des pistes mais aussi des crottins d'hiver qui laissait supposer que l'orignal utilise le territoire toute l'année. Lors d'un survol en hélicoptère en novembre 2007, le MDN a identifié deux spécimens au centre du terrain. Afin de confirmer la présence de l'orignal sur les terres de la Défense nationale, le MRNF, en collaboration avec le MDN, a réalisé un inventaire aérien au mois de février 2008. Ce rapport décrit la méthode et présente les résultats de cet inventaire.

2. SECTEUR À L'ÉTUDE

L'ancien champ de tir Saint-Maurice est situé au nord de l'autoroute 640 dans la partie ouest de Terrebonne (figure 1). Ces habitats font partie de la zone bioclimatique de l'érablière à caryer et à tilleul. Cet écosystème humide de 660 ha est constitué de peuplements de feuillus (peuplier et érable rouge) et de zones humides (tourbières, marais et marécage). Quelques îlots de conifères (pin blanc) sont présents. Plusieurs cours d'eau coulent vers le sud, vers la rivière des Mille-Îles ou vers le nord, vers la rivière Mascouche. Ce territoire fait partie de la zone 8.

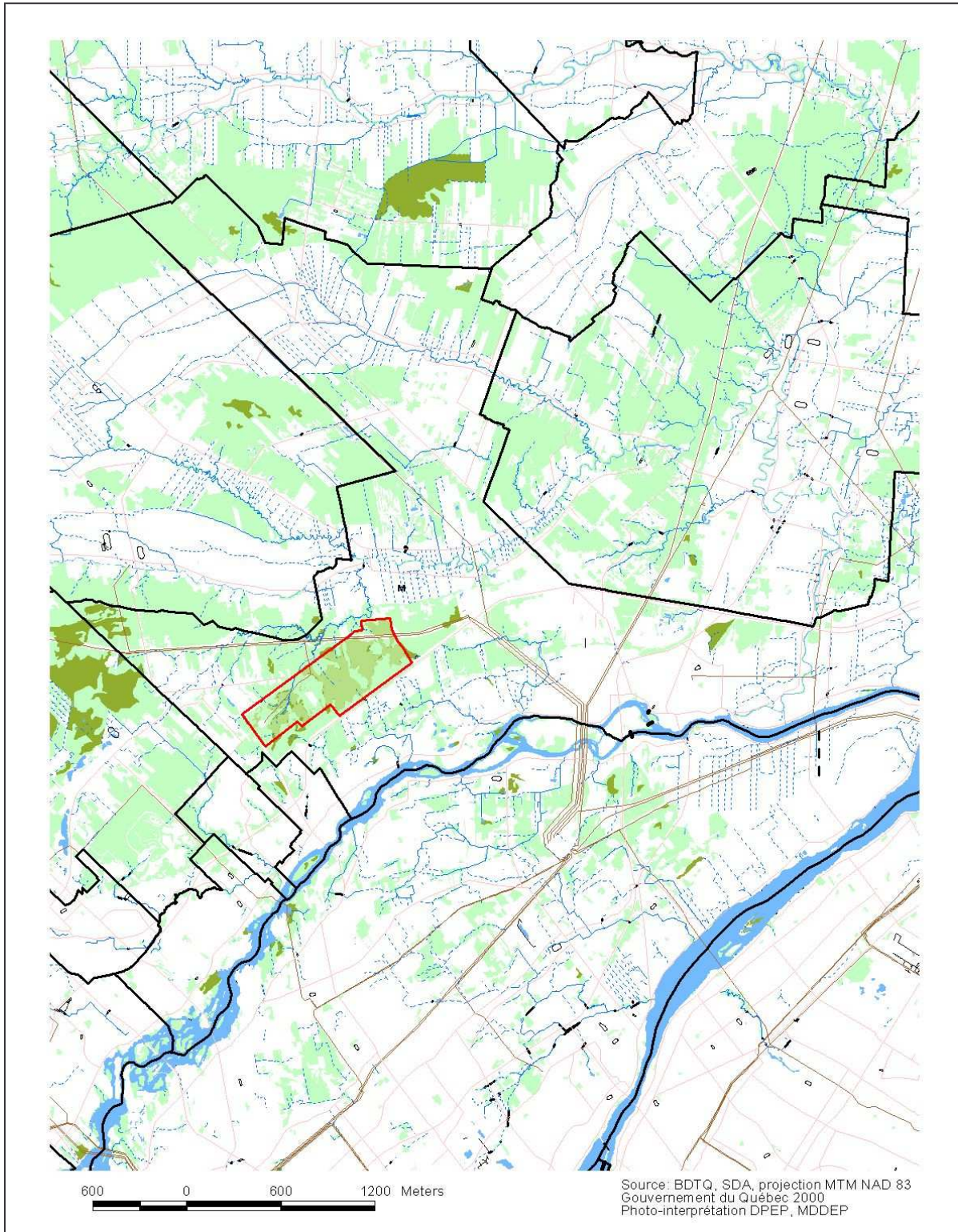


Figure 1. Localisation de l'aire d'étude.

3. MÉTHODOLOGIE ET CONDITIONS D'INVENTAIRE

Le plan de sondage retenu a été réalisé selon une couverture totale. L'inventaire a été effectué le 12 février 2008, au moyen d'un hélicoptère Griffon appartenant au MDN. La superficie totale couverte par l'inventaire est de 16,4 km². La superficie d'habitat potentiel pour l'orignal, si on ne considère que les peuplements feuillus et mélangés, est de 9,1 km² (sur la propriété du MDN, cette superficie est de 4,8 km²). Les normes d'inventaire en vigueur ont été respectées (Courtois 1991). Vingt-huit virées orientées nord-sud ont été tracées à l'aide du logiciel Arcgis 9.2. Quatorze virées équidistantes de 500 m ont été survolées puis les 14 autres, intercalées entre les premières. Au total, les virées étaient donc distantes de 250 m (figure 2). La parcelle a été inventoriée par une équipe de deux observateurs et d'un navigateur, à une altitude de 100 m et à une vitesse de 80 km/h. Les ravages ont été localisés puis les orignaux ont été dénombrés et sexés à l'aide de la tache vulvaire. Les pistes de canidés et de cerfs ont été notés. Les conditions d'observation étaient bonnes, les dernières précipitations de neige importantes ont eu lieu une dizaine de jours avant l'inventaire. La couverture de neige au sol n'a pas été mesurée mais à cette période, l'accumulation de neige au sol approchait 100 cm dans la couronne nord de Montréal (Station de neige de Hill Head à Lachute).

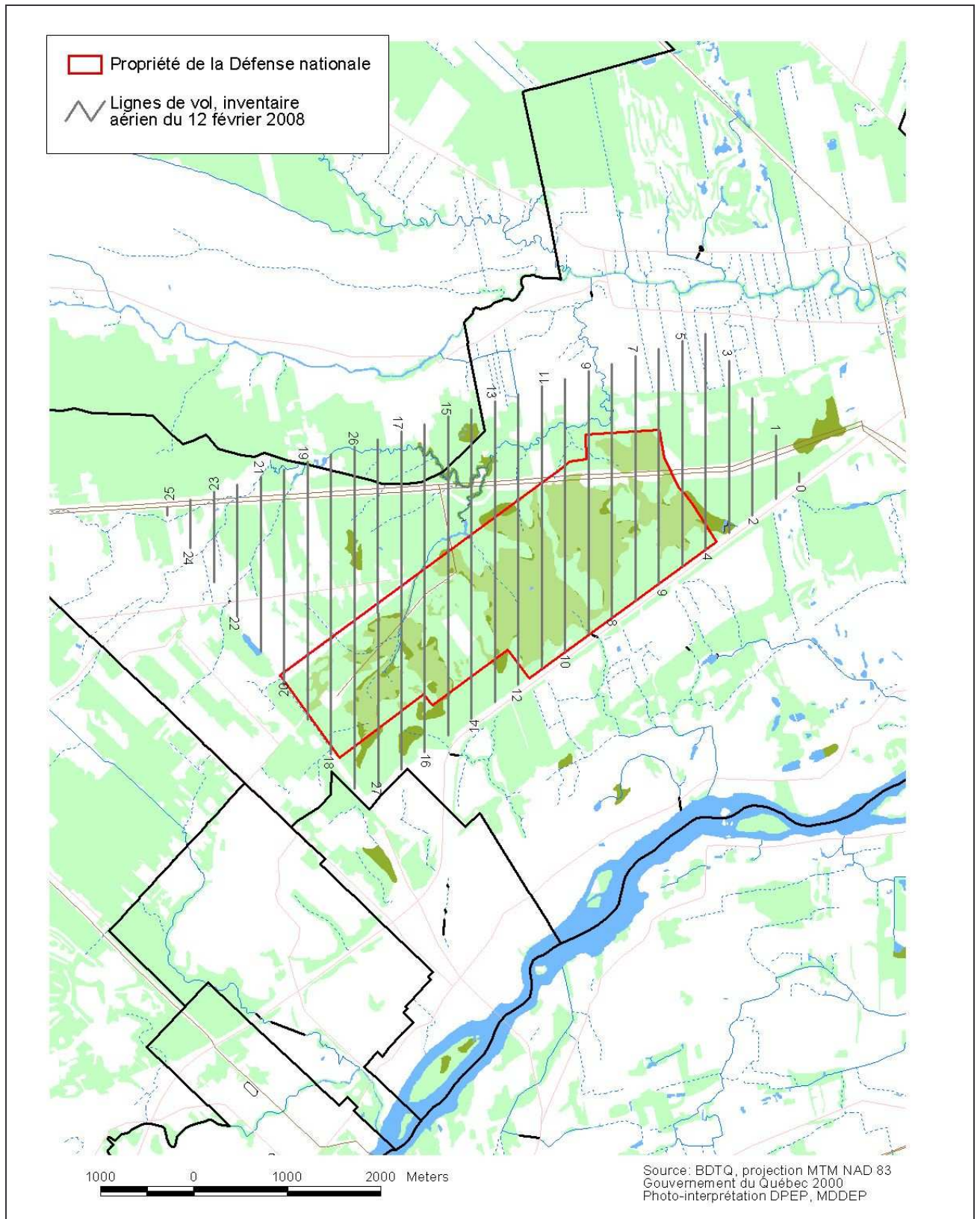


Figure 2. Localisation des lignes de vol.

4. RÉSULTATS

L'inventaire a confirmé la présence de cervidés sur le terrain fédéral du Ministère de la Défense nationale. Deux orignaux, tous les deux de sexe femelle, ont été observés près de la ligne de vol 9 dans des tourbières arbustives situées dans la partie est du terrain près de la ligne de transport électrique. Pour leur part, les réseaux de pistes se concentraient dans le secteur est et dans le secteur ouest à l'extérieur du territoire, au nord du chemin Saint-Roch (figure 3). Ces données appuient les observations du MDN de l'automne 2007, où deux orignaux ont été observés dans la tourbière voisine sise un peu plus au sud. L'ensemble des observations et des relevés d'abattage depuis 2002 et même avant, confirme que ce secteur est utilisé régulièrement par cette espèce.

Bien qu'aucun cerf n'ait été observé lors de l'inventaire, des pistes ont été notées sur l'ensemble du territoire, dont notamment dans les coulées du ruisseau Noir au nord du territoire. Ces coulées, constituées de peuplements mixtes, peuvent représenter des habitats d'abri de prédilection lors d'hivers particulièrement rigoureux, comme c'est le cas pour l'hiver 2007-2008.

Des pistes de canidés, probablement des renards, des coyotes ou des chiens ont également été observées sur l'ensemble du territoire. Au centre, près de la ligne de vol 6, des pistes de lièvre ont été relevées.

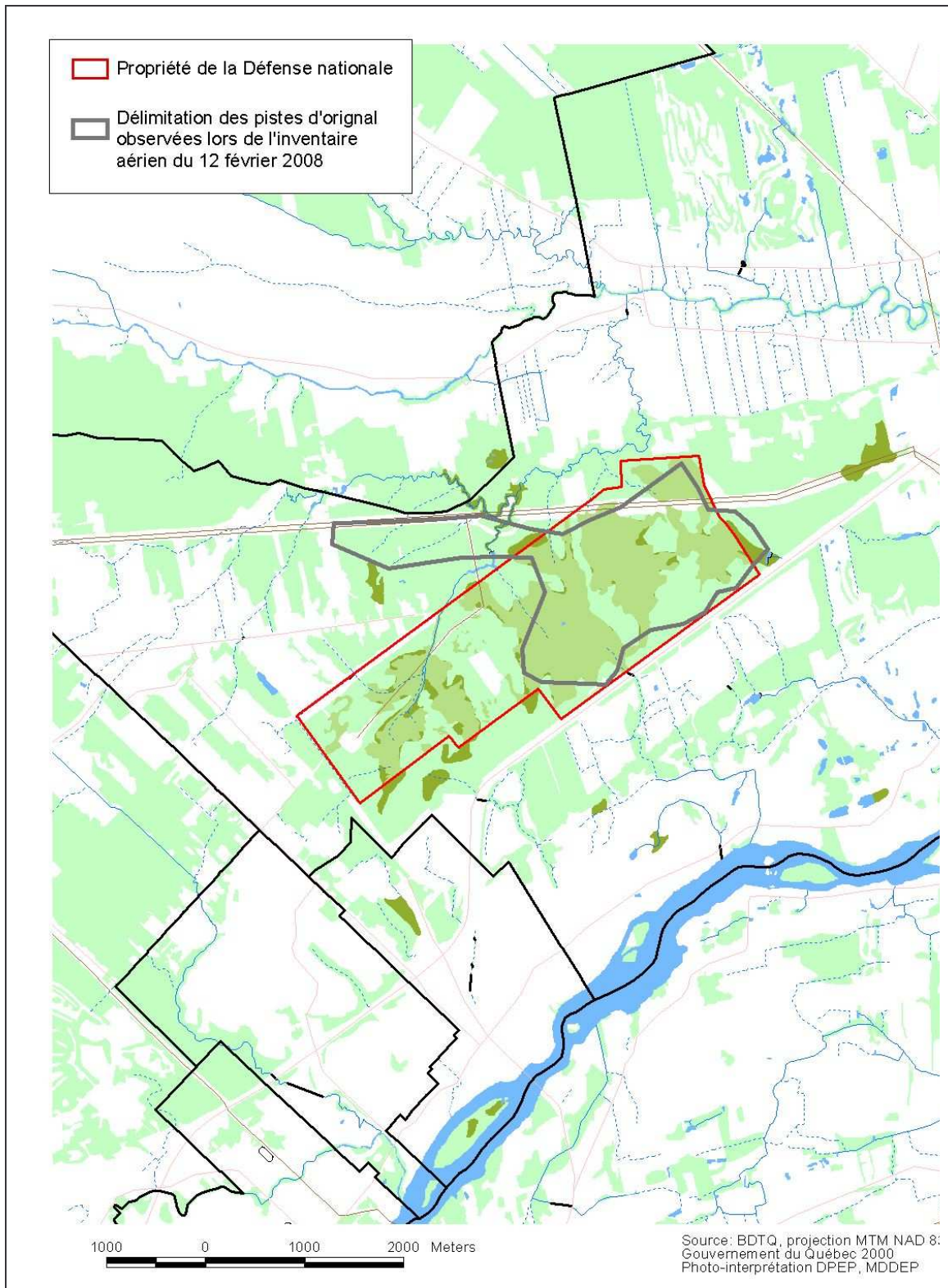


Figure 3. Utilisation du territoire par l'original, 12 février 2008.

5. DISCUSSION

Malgré l'absence de peuplement d'abri, l'orignal peut très bien survivre dans les peuplements à dominance feuillue de la vallée du Saint-Laurent puisque les conditions climatiques y sont moins rigoureuses et les prédateurs, absents. Par contre, l'omniprésence de l'homme et le morcellement du paysage forestier dans la couronne de Montréal s'avèrent des facteurs limitants majeurs pour le maintien de l'orignal en milieu périurbain ou agricole. La présence erratique de l'orignal dans les boisés de la zone 8, qui couvre principalement la Montérégie et la plaine du nord du fleuve Saint-Laurent, illustre bien cette situation.

Les besoins alimentaires quotidiens de l'orignal étant considérables (3 à 5 kg de végétation/jour : Samson et al 2002), son domaine vital couvre autour de 25 km² au sud du Québec (Franzmann, A.W. and C.C, Schwarts, 1998). Toutefois, cette superficie peut varier selon la saison et la richesse de l'habitat en terme de biomasse. De plus, pour assurer la résidence d'un groupe d'originaux dans un massif forestier isolé, il est essentiel que l'habitat puisse offrir la capacité de support nécessaire pour maintenir un noyau d'individus, qui auront la possibilité de se reproduire.

Le territoire du MDN est situé dans la zone bioclimatique de l'érablière. Les peuplements présents sont constitués majoritairement de peuplements feuillus relativement jeunes. Les zones arbustives sont importantes et comptent une douzaine d'espèces dont la ronce, le viorne cassinoïde, l'aulne et la cassandre caliculé (Foramec 2005). L'écotone formé par la ligne électrique constitue un habitat d'alimentation intéressant grâce à sa strate arbustive abondante. La capacité de support de ce milieu n'est pas documentée et on ne peut présumer du nombre d'originaux qu'il pourrait accueillir. Si nous désirons conserver cette espèce parmi les éléments de la biodiversité de la plaine du Saint-Laurent, il est primordial de mettre en œuvre la conservation de corridors boisés entre les grands massifs résiduels de la plaine et les forêts plus vastes du territoire montagneux du nord de la région.

Compte tenu de la rareté des grands massifs forestiers dans les basses-terres de Lanaudière et de leur importance dans la conservation de la biodiversité associée à ce type de milieu, le territoire du MDN devrait être protégé de toute perturbation.

6. CONCLUSION

La législation protège les milieux humides mais la qualité des habitats fauniques vient aussi de la diversité et de la superficie des écosystèmes. La fragmentation représente un enjeu important pour la préservation de la biodiversité des basses-terres. Les milieux forestiers qui entourent les milieux humides et les coulées présentes au nord devraient également faire partie de nos préoccupations. Selon nos observations, les milieux humides, comme les pessières des tourbières de Lanoraie sont des milieux importants pour les orignaux des basses-terres de Lanaudière. Mis à part sa valeur pour la biodiversité, l'orignal représente également un certain intérêt pour la chasse, qui est une activité économique importante pour la région.

Cet inventaire aérien a permis de constater que le terrain du MDN est utilisé par la grande faune. Le réseau de pistes est étendu et deux orignaux ont été observés. Puisque cette espèce a besoin de grands domaines vitaux pour combler ses besoins, il est recommandé d'améliorer nos connaissances sur l'utilisation des habitats des basses-terres de Lanaudière par l'orignal et travailler à l'élaboration de corridors forestiers qui permettront de relier les habitats résiduels du sud et les forêts du nord.

REMERCIEMENTS

Cet inventaire a été réalisé grâce à la collaboration de plusieurs personnes tant au MRNF qu'au MDN. Nous tenons à remercier Robert LeBrun pour la réalisation des cartes de survol. Nous remercions également Michel Beaudoin, Stéphane Clermont, Éric Charbonneau qui ont participé au survol du territoire. Nous tenons aussi à remercier le personnel des Forces canadiennes pour la disponibilité de l'aéronef.

RÉFÉRENCES

- COURTOIS, R. 1991. Normes régissant les travaux d'inventaires aériens de l'orignal. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec, Direction de la gestion des espèces et des habitats, Service de la faune terrestre. 24 p.
- ENVIRAM GROUPE-CONSEIL. 2003. Cité industrielle et internationale de Terrebonne. Étude d'aménagement et de mise en valeur des milieux humides.
- FORAMEC. 2005. Étude de suivi environnemental des secteurs d'entraînement du Ministère de la défense nationale (Inventaire des ressources naturelles). Rapport consolidé présenté au Ministère de la Défense nationale, 5^e Groupe de soutien de Secteur/Conservation des ressources.
- FRANZMANN, A.W. and C.C, SCHWARTS, 1998, Ecology and management of the North American Moose. Smithsonian institution press. Washington and London. 733 p. (p. 314-317)
- SAMSON, C., C. DUSSAULT, R. COURTOIS et J.-P. OUELLET. 2002. Guide d'aménagement de l'habitat de l'orignal. Société de la faune et des parcs du Québec, Fondation de la faune du Québec et ministère des Ressources naturelles du Québec, Sainte-Foy. 48 p.